

# Guide d'intégration des professionnels en GMF

## Kinésiologue<sup>1</sup>

### Activités en GMF

Le kinésiologue, spécialiste de l'activité physique, utilise le mouvement à des fins de prévention, de traitement et de performance. Son intervention porte sur les plans fonctionnels dans une perspective d'adaptation et de réadaptation chez le patient. Son moyen d'action privilégié est l'activité physique selon une approche personnalisée.

En collaboration avec le médecin de famille et les autres professionnels de la santé, le kinésiologue :

- Évalue les facteurs influençant la condition physique et les habitudes de vie du patient à risque ou atteint de différentes maladies.
- Analyse le potentiel, les attentes et la motivation du patient.
- Propose des activités éducatives liées à l'activité physique.
- Élabore des programmes d'activités physiques personnalisés qui visent à soutenir le patient qui s'engage dans une démarche de réadaptation et d'autogestion dans le but :
  - De ralentir la progression de la maladie et de prévenir des problèmes de santé futurs;
  - D'améliorer la capacité physique du patient;
  - D'apporter des modifications aux habitudes de vie (sédentarité) de façon durable et de favoriser l'autonomie.
- Met en place un plan d'intervention tout en se souciant de l'aspect motivationnel.
- Intervient de façon individuelle ou en groupe selon les besoins cliniques du patient.

Le travail en équipe interprofessionnelle contribue à la qualité des soins et services tout en étant source de satisfaction pour les médecins de famille, les professionnels de la santé et les patients.

Ce document a pour objectif de guider les médecins de famille dans le choix des professionnels de la santé dont les activités et les compétences sont les plus pertinentes pour améliorer le suivi de certaines clientèles dans les GMF. À cet égard, l'intégration d'un professionnel de la santé en GMF permettra une offre de services élargie tout en étant complémentaire de celle des CISSS et des CIUSSS\*.

Ce guide présente différents modèles de collaboration entre le médecin de famille et le kinésiologue en GMF.

- Dirige le patient en fonction de ses besoins vers les programmes du CISSS ou du CIUSSS et les ressources communautaires du territoire (centre de conditionnement physique, cardio-poussette, club de marche, services aux personnes âgées, etc).
- Constitue une personne-ressource pour l'équipe interprofessionnelle, notamment pour les activités d'érudition clinique au regard de son expertise.

### Exemples de conditions

#### pour lesquelles le patient peut bénéficier d'une collaboration entre le médecin de famille et le kinésiologue en GMF

Élaboration de programmes d'activités physiques personnalisés en lien avec l'éducation et la promotion des saines habitudes de vie pour les patients atteints de :

- Maladies chroniques cardiométaboliques et facteurs de risque associés :
  - Intervention en présence d'embonpoint, d'obésité, de syndromes métaboliques/pré-diabète, de diabète, de dyslipidémie, d'hypertension artérielle, etc.
- Maladies pulmonaires :
  - Éducation à l'autogestion pour améliorer la condition physique du patient (techniques de respiration à l'effort et de posture) atteints d'asthme ou de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC).
- Maladies musculo-squelettiques :
  - Élaboration d'exercices de renforcement des membres et de la flexibilité pour les patients atteints d'ostéoporose, d'arthrite, d'arthrose, etc.

\* Centres intégrés de santé et de services sociaux  
et Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

## Suivi des kinésiologues

### au GMF du Boisé-Langevin et au GMF du fleuve, Bas-Saint-Laurent

Depuis quelques années, les deux GMF ont bénéficié des services de deux kinésiologues dans le cadre du programme de maladies chroniques du CIUSSS du Bas-Saint-laurent.

Selon l'analyse médicale, le patient est recommandé par le médecin du GMF à l'infirmière du programme pour une première évaluation de ses besoins. Par la suite, des rencontres de groupe (trois ou quatre séances) ou individuelles sont organisées pour les clientèles présentant les conditions suivantes :

- Pré-diabète et diabète.
- Angine stable.
- Asthme.
- Maladies cardiovasculaires.
- Insuffisances cardiaques.
- MPOC.
- Syndrome métabolique.
- Arthrose de la hanche et du genou.
- Hypertension artérielle.

À la suite de l'évaluation de la condition physique, un programme de mise en forme est créé et adapté aux besoins du patient. Un suivi systématique est effectué afin d'assurer une continuité des activités. Les professionnels travaillent également sur l'aspect motivationnel (mode de vie actif et adoption de saines habitudes de vie).

Les deux GMF ont conclu une entente avec l'Institut maritime du Québec à Rimouski pour l'utilisation de son centre de conditionnement physique. L'accès au centre est offert à la clientèle des GMF une ou deux fois par semaine. Des entraînements supervisés en groupe deux ou trois fois par semaine permettent un suivi plus serré des habitudes de vie et assurent un maintien de la motivation.

L'implication des kinésiologues dans ces deux GMF est fortement appréciée des médecins, puisque cela assure une meilleure accessibilité aux services de kinésiologie. Ainsi, il est plus facile d'organiser des rencontres de discussion des cas. La prise en charge de façon globale est nettement améliorée, et la mise à jour de l'évolution de la condition du patient est assurée.

**D'autres modèles de pratique  
sont disponibles à l'adresse :**

**[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)  
Section Publications**



## Suivi de la kinésiologue

### au GMF-CRI Maisonneuve-Rosemont, Montréal

En collaboration avec le CIUSSS, une kinésiologue a intégré l'équipe interprofessionnelle du GMF-CRI Maisonneuve-Rosemont. Les médecins de ce GMF-CRI travaillent également en collaboration avec des infirmières cliniciennes et des nutritionnistes pour l'évaluation et le suivi global de l'état de santé de la clientèle.

Dans le cadre du programme du CIUSSS, l'offre de services de la kinésiologue s'adresse à une clientèle présentant des facteurs de risque cardiométaboliques et à une clientèle atteinte de MPOC. Quatre rencontres de groupe sont organisées sur une période de deux ans (1<sup>er</sup> mois, 2<sup>e</sup> mois, 4<sup>e</sup> mois et 15<sup>e</sup> mois), et le patient peut rencontrer la kinésiologue de façon individuelle au besoin. Durant ces rencontres, la condition physique est évaluée et un programme de mise en forme est élaboré en fonction des besoins cliniques du patient.

Indépendamment du programme du CIUSSS, le médecin recommande à la kinésiologue les patients qui présentent des facteurs de risque de maladies chroniques, ce qui représente 15 à 20% des demandes de services.

Dans le cadre du programme du CIUSSS ou non, lors de ses suivis, la kinésiologue :

- Offre des séances pratiques d'activités physiques afin de cibler les bons mouvements.
- Offre l'accès à des clubs de marche.
- Travaille les aspects motivationnels avec la clientèle afin de permettre une meilleure intégration de saines habitudes de vie.

Grâce à l'intégration de la kinésiologue dans le GMF-CRI :

- Les démarches pour les patients sont facilitées.
- Le suivi des patients débute plus rapidement et sa qualité est rehaussée.
- Entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> mois d'intervention, les patients ayant des problèmes cardiométaboliques voient leur état de santé et leur motivation progresser de façon importante.

### Note :

1. Le Code des professions régit la pratique de plusieurs professions et précise les conditions d'exercice professionnel. Malgré le fait que les kinésiologues ne soient pas régis par ce code, la Fédération des kinésiologues du Québec les encourage à respecter ce dernier afin de s'assurer de la qualité des services professionnels fournis.

### Bibliographie

BEAULIEU, M.-D., et autres. Facteurs organisationnels qui soutiennent des pratiques cliniques de qualité en première ligne : résultats d'une étude québécoise, [En ligne], Montréal, Université de Montréal, Chaire Docteur Sadok Besroun en médecine familiale, 2012, 35 p. [[www.medfam.umontreal.ca/doc/chaire\\_sadok\\_besroun/Rapport\\_facteurs\\_org\\_qualite\\_SPL\\_2012.pdf](http://www.medfam.umontreal.ca/doc/chaire_sadok_besroun/Rapport_facteurs_org_qualite_SPL_2012.pdf)].

GOCAN, S., M. A. LAPLANTE et K. WOODEND. "Interprofessional Collaboration in Ontario's Family Health Teams: A Review of the Literature", [En ligne], Journal of Research in Interprofessional Practice and Education, vol. 3, no 3, 2014, p. 1-19. [[www.jripe.org/index.php/journal/article/view/131/84](http://www.jripe.org/index.php/journal/article/view/131/84)].